



SOLAIRE

BOIS

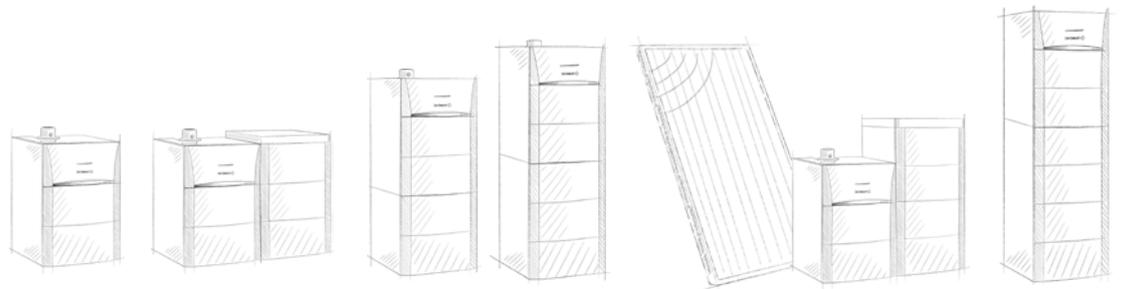
POMPES À CHALEUR

CONDENSATION FIOUL/GAZ

# Modulens

CHAUDIÈRE GAZ AU SOL À CONDENSATION

ADVANCE



## La condensation en mode excellence

- >> Respect de l'environnement et économies d'énergie
- >> Confort en eau chaude sanitaire maximum
- >> Compatible avec les énergies renouvelables



# EXCELLENCE ET ÉCONOMIE



## Rendement annuel jusqu'à 109%

- Pour une large gamme de puissance : 10, 15, 25, 35kW

## Adaptation parfaite de la puissance aux besoins

- Brûleur modulant de 22 à 100%

## Compacité et comportement ultra-réactif

- Nouveau corps de chauffe en fonte d'aluminium silicium monobloc

## Confort maximum

- Régulation Diematic iSystem, avec tableau de commande intégré : ergonomique, intuitive, intelligente et orientée systèmes

## Circulateur modulant de classe A

- Diminution de la consommation électrique, réduction du niveau sonore, sur modèles équipés (hors 35 kW)



## Eau chaude à volonté

- Ballon à stratification de 100 litres, à serpentin de 160 litres et à stratification solaire de 220 litres pour couvrir tous les besoins

## Esthétique soignée

- Intégration parfaite des modules chaudière et ballon dans un ensemble harmonieux et design





## L'INNOVATION PENSÉE POUR VOUS

Offrant une large plage de puissances de 10 à 35 kW, Modulens est dotée des dernières innovations technologiques : régulation Diematic iSystem, ballon à stratification pour la production d'eau chaude... Pour vous, c'est l'assurance d'allier hautes performances, économies d'énergie et respect de l'environnement. Modulens peut être équipée d'un ballon solaire. A vous la condensation en mode excellence.



### LA SOLUTION HAUTE PERFORMANCE POUR VOTRE CONFORT

#### L'environnement préservé

Les chaudières Modulens respectent en tout point l'environnement. La technique de la condensation limite la quantité d'énergie utilisée et le brûleur à gaz modulant réduit au maximum les rejets polluants.

#### Un système intelligent

Côté confort, le système de régulation Diematic iSystem, très performant, permet de gérer et de répondre au plus juste aux besoins effectifs de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

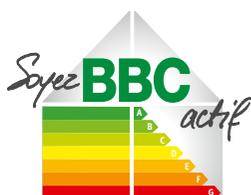
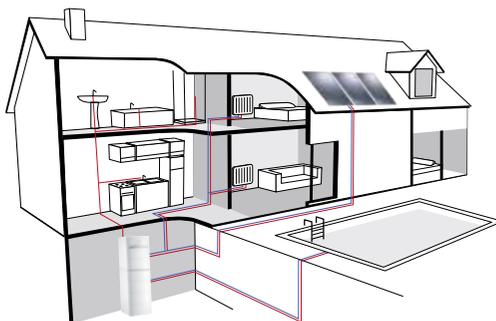
#### Système multi-énergies : 60% d'économie

En rénovation comme en construction neuve, vous pouvez combiner votre chaudière gaz à condensation Modulens avec d'autres énergies : systèmes solaires, bois ou pompes à chaleur.

#### Exemple d'installation

En associant Modulens avec un ballon solaire B ou V 220 SHL (en version juxtaposée ou sous la chaudière), vous bénéficiez de 60% de votre eau chaude sanitaire gratuite.

Vous pouvez aussi associer Modulens avec une pompe à chaleur de type HP Inverter et vous pourrez réaliser jusqu'à 60% d'économie sur votre facture. Dans le cadre d'une construction neuve, la gamme Modulens peut s'intégrer dans une démarche BBC.



**ADVANCE** : EXIGEZ LE MEILLEUR POUR VOUS ET LA PLANÈTE



### AVANTAGE

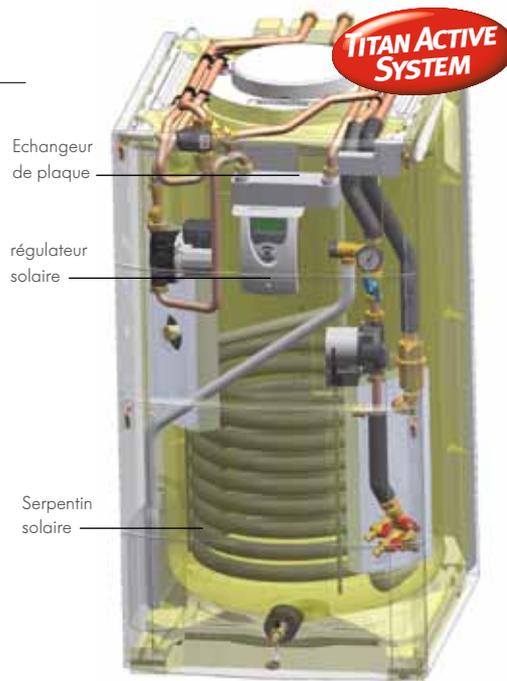
**jusqu'à 30% d'économies d'énergie**

## Des performances élevées

**1**

En utilisant la chaleur de la vapeur contenue dans les fumées, la technologie condensation optimise la moindre parcelle d'énergie pour vous la restituer. Modulens garantit **des rendements élevés : jusqu'à 109%** pour une large plage de puissances allant de 10 à 35 kW.

- Grâce à la condensation, au brûleur modulant et à un nouvel échangeur ultra réactif, vous pouvez faire **jusqu'à 30% d'économies** par rapport aux chaudières d'ancienne génération.
- De plus, le nouveau brûleur, modulant en puissance de 22 à 100% selon vos besoins, vous garantit **une consommation au plus juste et une forte réduction des émissions polluantes : jusqu'à -50 %**.
- Les versions équipées intègrent une pompe modulante de classe A permettant une **diminution de la consommation électrique** (hors 35 kW).



Ballon V 220 SHL

## Système intelligent : nouvelle régulation Diematic iSystem

**2**

Résultat de la recherche avancée De Dietrich, Diematic iSystem est la nouvelle régulation placée au cœur du système, conçue pour tout piloter au doigt et à l'œil. Elle est tout à la fois :

- **INNOVANTE** : design high-tech avec un nouvel écran LCD extra-large, bouton rotatif et touches sensibles.
- **INTUITIVE** : simplicité de navigation et lecture facilitée. Mini-note intégrée. Système avec texte. Possibilité de nommer les circuits pour plus de compréhension.
- **INTELLIGENTE** : fonctionnalités et possibilités étendues.
- **INTERACTIVE** : intégrable dans un système domotique centralisé.



## >> 3 ÉTAPES POUR RÉUSSIR VOTRE PROJET CHAUFFAGE

### 1. DÉTERMINEZ VOS BESOINS

Chauffage seul	Appartement		Maison ≤ 150 m <sup>2</sup>		Grand pavillon	
Modulens AGC 10-15-25 (10 - 25 kW)	•		•			
Modulens AGC 35 (35 kW)					•	
<b>Chauffage + eau chaude sanitaire</b>	≤ 90 m <sup>2</sup>	> 90 m <sup>2</sup>	≤ 90 m <sup>2</sup>	≤ 150 m <sup>2</sup>	usage normal	usage intensif
Modulens AGC 10-15 / V100 HL ou V/B 160 SL (15kW avec ballon de 100 litres sous la chaudière ou ballon de 160 litres placé sous ou à côté de la chaudière)	•	•	•	•		
Modulens AGC 25-35 / V100 HL ou V/B 160 SL (25 ou 35kW avec ballon de 100 litres sous la chaudière ou ballon de 160 litres placé sous ou à côté de la chaudière)			•	•	•	•
Modulens AGC 15-25-35 / V-B 220 SHL (15, 25 ou 35kW avec ballon solaire de 220 litres placé sous ou à côté de la chaudière)	•	•	•	•	•	•

Ces informations sont données à titre indicatif pour des logements types. Il est impératif de se référer aux recommandations de votre installateur chauffagiste qui vous proposera la solution la mieux adaptée à votre projet.

## Eau chaude : confort maximal

3

Modulens peut être associée à plusieurs types de ballons (à stratification, serpentin ou solaire) pour répondre parfaitement à vos besoins en eau chaude sanitaire. Ils sont équipés d'origine du Titan Active System\*, garantissant une parfaite conservation de l'eau et la longévité de l'installation, sans entretien.

- Ballons de 100, 160 ou 220 litres (en version solaire) qui peuvent être positionnés sous la chaudière ou juxtaposés pour les versions 160 et 220.
- Cuve en acier et émail vitrifié à haute teneur en quartz pour une très bonne qualité de conservation de l'eau.
- Echangeur à plaque associé aux ballons à stratification de 100 et 220 litres pour chauffer encore plus rapidement l'eau chaude sanitaire.

\*Sur les modèles Modulens 15-25 kW exclusivement.

### AVANTAGE

Débit de 25,5l/min !

## Installation et entretien aisés

4

Toutes les versions de Modulens sont prêtes à être raccordées pour une installation simplifiée et rapide.

- La modularité des solutions en colonne ou juxtaposée permet à la chaudière de s'installer partout.
- Tous les éléments sont accessibles par l'avant de la chaudière. Avec le rétro-éclairage intérieur de la chaudière, la maintenance est facilitée.
- Testés en usine, les chaudières et les ballons sont livrés montés et équipés pour une installation rapide.
- Possibilité de raccordement par ventouse ou sur cheminée.



AGC/ V 160 SL



AGC/ B 160 SL

### AVANTAGE

solution compacte qui s'intègre partout

## Solution compatible avec : solaire, pompe à chaleur

5

En neuf comme en rénovation, la chaudière Modulens est 100% compatible avec des solutions multi-énergies.

- La régulation Diematic iSystem permet la gestion combinée de Modulens avec une pompe à chaleur par exemple.
- Vous pouvez ainsi réaliser jusqu'à 60% d'économie d'énergie (par rapport à une ancienne chaudière de 18 à 20 ans sans régulation).
- Il est aussi possible de combiner Modulens avec un ballon solaire de type V ou B 220 SHL en y associant des capteurs solaires pour bénéficier de 60% d'eau chaude gratuite.
- Exclusivité De Dietrich, les capteurs solaires utilisent un fluide caloporteur d'origine 100% végétale, plus écologique et durable pour l'installation.

### AVANTAGE

Encore plus d'économie en protégeant la planète



## 2. BÉNÉFICIEZ DU CRÉDIT D'IMPÔT ET DE LA TVA RÉDUITE

Conformément à la loi de Finances du 28 décembre 2011, vous pouvez bénéficier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 d'un crédit d'impôt de **10% sur les chaudières à condensation gaz ou fioul** et d'un crédit d'impôt de **32% sur la production d'énergie solaire** pour les résidences principales achevées depuis plus de 2 ans. Dans le cas d'un bouquet de 2 travaux réalisés la même année, le crédit d'impôt passe de 10% à 18% et de 32% à 40% (uniquement dans le cas de la rénovation).

- **Bénéficiaires** : les propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit pour leur résidence principale et les propriétaires bailleurs pour des logements de plus de 2 ans qu'ils mettent en location au titre de la résidence principale pour une durée minimale de 5 ans.
- **Dépenses éligibles** : le prix d'achat TTC des matériels, matériaux et équipements figurant sur la facture de l'entreprise (hors tuyauteries et fournitures hydrauliques extérieures à l'équipement éligible). Le coût de la main-d'œuvre et de la pose est exclu de la base du crédit d'impôt et il n'est accordé que si le matériel est fourni, posé et facturé par un professionnel.
- **Plafond des dépenses** : le plafond des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt est valable sur cinq années consécutives et valable jusqu'au 31 décembre 2015. 8 000\* euros pour une personne seule - 16 000\* euros pour un couple marié soumis à l'imposition commune - majoration de 400 euros par personne à charge.
- **Taux de la TVA de 7%** : Ce taux de TVA est appliqué pour les travaux réalisés par un professionnel dans des locaux d'habitation, achevés depuis plus de 2 ans en résidence principale ou secondaire.

\*Pour les installations solaires, le plafond de l'assiette est fixé à 1 000 euros TTC /m<sup>2</sup> de capteur solaire.



## 3. APPELÉZ NOS CONSEILLERS

